Bannière des compagnons de folle vie

Autor(en): **L.M.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **34 (1896)**

Heft 37

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-195727

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Trente-quatrième année. N° 37. Samedi 12 septembre 1896.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — **Suisse** : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — **Réclames** : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Abonnement dès le 1er octobre 1896. — *Les personnes qui prendront un abonnement d'une année, à dater du 1er octobre prochain, recevront* gratuitement *les numéros du mois de septembre.*

Bannière des compagnons de folle vie.

Dans le groupe de l'Art ancien, de l'Exposition nationale, on remarque une antique bannière, ainsi désignée sous le n° 3204 du catalogue :

Bannière des *Compagnons de la Folle Vie*, sur laquelle est représenté un fou conduisant des porcs. Cette bannière a été portée dans une expédition décidée au carnaval de Zug et dirigée, en 1477, par des bandes des Petits Cantons, contre la Savoie et Genève.

Cette bannière, qui date de plus de quatre siècles, et dont les peintures allégoriques sont si bizarres, a intrigué beaucoup de gens ne connaissant pas les événements dans lesquels elle figura. Il nous paraît donc intéressant de les rappeler aussi brièvement que possible.

On sait quel fut l'immense butin qui resta aux mains des Confédérés dans les batailles de Grandson et de Morat (1476). Charles-le-Téméraire estima lui-même à un million de florins les richesses qu'il avait laissées dans son camp. Six princes, la fleur de la noblesse des Pays-Bas et de la Bourgogne, et tout l'état-major, rivalisant de splendeur, en laissèrent autant. Les magasins et l'artillerie représentaient un troisième million. Ces sommes équivaudraient aujourd'hui au décuple.

A Grandson, on trouva des pièces de grosse artillerie, des pièces de batterie et des serpentines au nombre de plus de quatre cents, huit cents arquebuses et trois cents tonneaux de poudre. Aucun des bataillons de l'armée suisse ne se retira sans quelque partie de ces monuments de la victoire.

Mais quelle surprise pour les Confédérés lorsqu'ils montèrent sur la colline où ils trouvèrent quatre cents pavillons tendus de soie, qui en entouraient sept autres plus somptueux encore (chancellerie, chapelle de cour, habitations du grand bâtard et des seigneurs les plus rapprochés du prince), et qu'ils virent dominer au-dessus de toutes les autres la tente de Charles, la plus magnifique en Europe, après celle du sultan. A l'extérieur, brillaient des écussons, l'or et les perles ; à l'intérieur, elle était doublée de velours ; là, se voyait son trône d'or, du haut duquel il recevait les ambassadeurs ; là, son chapeau ducal, riche et orné avec goût. Au milieu d'autres armes étincelait son épée de parade. Sept gros diamants, autant de rubis, de saphirs et de hyacinthes et quinze perles des plus rares en ornaient la poignée.

On trouva dans la chapelle le rosaire d'or de Philippe-le-Bon avec des pierres précieuses. On enleva de l'autel le grand ostensoir en or massif. Dans la chancellerie, on trouva le grand sceau de la maison de Bourgogne, en or, du poids d'une livre ; dans la tente destinée aux repas, des coupes, des plats, des assiettes d'argent et d'or.

On ouvrit quatre cents coffres de voyage renfermant des draps d'argent et d'or, du linge fin et une quantité inouïe d'étoffes de soie.

L'or et l'argent du trésor furent distribués à pleins chapeaux ; on mesura et coupa comme dans une boutique de marchand les étoffes brodées des incomparables pavillons.

Trois des diamants du duc ont brillé dans l'histoire par leur destinée comme dans les plus grandes couronnes par leur éclat. Le premier, égal à la moitié d'une noix, le plus grand du monde, estimé par Charles valoir une province, fut trouvé par un Suisse. Cet homme le jeta sous un chariot avec dédain, comme un morceau de verre, puis le ramassa cependant. Le curé de Montagny lui en donna un florin, et le revendit aux Bernois pour trois francs. Puis, passant de mains en mains et de plus en plus apprécié, il atteignit une somme considérable et devint enfin le plus beau joyau de la triple tiare du souverain pontife.

A Morat, le butin fut moins considérable. Les vainqueurs y trouvèrent cependant des provisions en abondance, une artillerie considérable et quantité de belles armes. Au quartier général, où la tente de Charles, artistement composée, dominait avec magnificence tout le camp, étaient le trésor, la chapelle, des meubles et des vêtements superbes.

Plus de quinze cents tentes et les morts richement équipés, furent livrés au pillage.

« Si grand était le butin, dit la chronique du chanoine de Neuchâtel, que de beaux accoutrements de pied et de cheval, armures de chevaliers de tout pays et langues, un chacun en ramassa son soul, tellement que semblaient nos gens revenir du marché. »

Mais tant de richesses acquises dans les guerres de Bourgogne engendrèrent l'oisiveté et le luxe ; et ces vices firent naître à leur tour nombre de crimes que les lois étaient impuissantes à réprimer, témoin les détails qui suivent, que nous extrayons des *Chroniques suisses*, de G. de Valayre :

Lorsque le butin conquis sur les Bourguignons eut été partagé, le pâtre, l'artisan si subitement enrichis, fiers de leurs hauts faits d'armes, se prirent à dédaigner le travail ; vêtus de pourpoints de soie garnis de boutons d'argent et tout bariolés de rubans ; les cheveux frisés, un feutre surmonté d'une plume d'autruche posé fièrement sur l'oreille, de longs éperons espagnols à leurs bottes, et toujours armés jusqu'aux dents, ils encombraient nuit et jour les tavernes, ne songeant qu'à boire, à jouer aux cartes et aux dés, et à dépenser leur argent dans de joyeuses orgies, en attendant qu'une nouvelle guerre vînt leur procurer de nouvelles richesses.

« Les Suisses, dit la chronique de Neuchâtel, trouvèrent dans le camp bourguignon deux cents courtisaines et joyeuses donzelles, et délibérants que telle marchandise ne baillerait grand profit aux leurs, si laissèrent ils courre à la garde les dictes cavalles. » Mais un grand nombre demeurèrent auprès des vainqueurs ; leurs petites pantoufles rouges, leurs ceintures richement brodées ne furent que trop admirées par les sages ménagères suisses, et toutes, jusqu'à la plus pauvre bourgeoise, voulurent s'attifer à la façon de ces belles étrangères.

Il n'y eut pas jusqu'aux nonnes qui ne se missent à raccourcir le bas de leur robe et à rejeter en arrière leur capuchon. *Ainsi ne resta bientôt plus rien de nouveau à inventer aux courtisaines et aux peintres.*

Le luxe s'introduisit dans les habitations ; elles se garnirent de meubles précieux, de riches tentures ; les petites fenêtres étroites furent élargies et des vitraux coloriés vinrent y remplacer les feuilles de parchemin huilé.

Tandis que les hommes désertaient le logis pour la taverne, les femmes, au lieu de vaquer aux soins de leur ménage, s'en allaient les unes chez les autres jouer à *l'empereur*, jeu de cartes fort en vogue à cette époque, ou bien elles couraient à la danse ; encore n'était-ce plus ces pas lents et mesurés qu'exécutaient gravement leurs pères, mais une façon de *courante* si frénétique qu'on se jetait pêle-mêle les uns sur les autres sans aucune retenue.

Cependant tous ces gens de métiers qui depuis la guerre de Bourgogne vivaient dans le désœuvrement, eurent bientôt dissipé jusqu'à leur dernier écu et se virent réduits au plus piteux état. Les portes des tavernes se refermaient devant eux et l'hôte inflexible ne voulait faire aucun crédit. Au milieu du rigoureux hiver de l'année 1477, on voyait ces malheureux errer par bandes sur les grands chemins, tête nue, sans souliers, couverts de quelques haillons de soie, derniers restes de leur ancienne splendeur.

Deux mille d'entre-eux se réunirent à Zug et formèrent le projet de parcourir, sous les armes, la Suisse, en mettant à contribution toutes les villes et villages qu'ils rencontreraient sur leur chemin.

Pour mieux cacher leur dessein, les voilà qui se déclarent les grands redresseurs de torts.

« Les magistrats, disent-ils, ont forfait à leur devoir ; c'est nous qui avons supporté tous les dangers et toutes les fatigues de la guerre et eux seuls en ont tiré tous les bénéfices. Ils se sont laissé corrompre par les Genevois pour ne point réclamer d'eux la rançon qu'ils s'étaient engagés à payer pour se racheter du pillage dans les guerres de Bourgogne. Nous voulons punir ces tyrans avares et contraindre par les armes les Genevois à exécuter le traité (*). »

Cette horde d'aventuriers se met en marche sur Berthoud enseignes déployées ; un verrat y était représenté brandissant une massue, témoignage énergique de tous les excès qu'ils espéraient commettre.

Le sénat de Berne mit aussitôt trois mille hommes sur pied pour défendre la ville, et envoya auprès de ces bandits des députés qui les engagèrent à se disperser.

« Que vos dignes magistrats calment leurs inquiétudes, que vos bourgeois reposent en paix, répliquèrent-ils, nous sommes des *Compagnons de joyeuse vie*, qui demandent seulement à traverser le pays et à dépenser leur argent sans faire de mal à personne. »

Arrivés devant Berne, le même soir, ils en trouvèrent les portes fermées. Quelques-uns d'entre-eux obtinrent seuls l'entrée comme parlementaires. Ils se plaignirent vivement de ce qu'après avoir versé leur sang pour la défense de la patrie, ils se voyaient repoussés de tous côtés sans pouvoir trouver d'asile où se réfugier dans un temps aussi rigoureux.

(*) La ville de Genève avait donné des secours contre les Suisses au duc de Savoie, dans la guerre de Bourgogne.

Le sénat de Berne, touché du dénûment où se trouvaient ces malheureux, leur accorda l'entrée de la ville et leur fit distribuer des vivres dans les tavernes. Mais les bourgeois à qui la vue du redoutable verrat avait causé quelque appréhension, firent si belle contenance sous les armes que les *Compagnons de joyeuse vie* se comportèrent galamment et quittèrent sans bruit la ville, le lendemain au point du jour.

Les Genevois, à la nouvelle de l'approche de ces formidables bandes, envoyèrent aussitôt au-devant d'elles une députation composée de leurs magistrats et des principaux membres du clergé. Ceux-ci les supplièrent humblement d'avoir égard à leur grande pauvreté et de leur accorder quelque délai pour le paiement de la rançon. Mais les *Compagnons de joyeuse vie* furent inexorables, et continuèrent d'avancer sur Genève, en faisant les plus terribles menaces de sac et de carnage, si la somme convenue de 6,000 florins d'or n'était pas aussitôt remise aux cantons.

L'épouvante se répandit dans Genève; on se hâta d'imposer sur les bourgeois des tailles et des gabelles énormes, on fondit toutes les bagues, les joyaux, les calices, et ce ne fut qu'à grand'peine qu'on parvint à réunir les 6,000 florins.

Au retour de cette glorieuse expédition, les *Compagnons de joyeuse vie*, qui conservaient encore rancune du peu d'empressement qu'on avait mis à les recevoir à Berne, se vantèrent qu'ils allaient boire tout le vin de ces bourgeois et se divertir avec leurs femmes. Mais ceux-ci les reçurent, comme la première fois, sous les armes.

Pour témoigner le grand déplaisir qu'ils éprouvaient d'une pareille défiance, les *Compagnons de joyeuse vie* traversèrent la ville de Berne sans vouloir s'y arrêter. Ils se dispersèrent ensuite par petites bandes et commirent tant de vols et de brigandages que les cantons se décidèrent à sévir contre eux vigoureusement.

On en fit périr plus de quinze cents par l'épée, la roue et la corde.

Le petit nombre de ceux qui échappèrent à la mort s'enfuirent dans les pays étrangers.

Telle fut la triste fin des *Compagnons de joyeuse vie*.

* * *

On remarque aussi, dans la galerie de l'Art ancien, de l'Exposition nationale, une tente autour de laquelle sont groupés des canons, des armes, des drapeaux, des étoffes et autres objets prêtés par l'arsenal de Soleure.

En face de cette curieuse collection, nous avons entendu dire par nombre de visiteurs : « Voilà la tente de Charles-le-Téméraire ! » Les détails qu'on vient de lire démontrent suffisamment que c'est là une grosse erreur. Cette tente peut parfaitement provenir des dépouilles de Grandson ou de Morat, comme plusieurs des objets qui l'entourent, mais elle n'est qu'un modeste pavillon, qui n'a ni le luxe, ni les proportions de la tente du duc de Bourgogne. On assure que celle-ci a été conservée, en partie du moins, dans un des musées de la Suisse. C'est ce que nous ignorons.

Si quelque abonné du *Conteur* peut nous donner, à cet endroit, des renseignements, il nous fera grand plaisir. L. M.

La vie de l'homme et l'éclairage.

Si l'on n'a pas encore trouvé le moyen de rajeunir les hommes et de prolonger l'existence au-delà des limites fixées par la nature, on peut dire cependant que depuis environ un siècle et demi, et quelque invraisemblable que cela paraisse, la durée de la vie humaine s'est notablement accrue.

En effet, qu'est-ce la vie, au point de vue du temps, sinon les heures de la journée où nous nous livrons à l'exercice de nos facultés, à nos occupations actives et intelligentes. Eh bien, grâce aux progrès apportés successivement aux divers moyens d'éclairage, on est arrivé, pour ainsi dire, à supprimer la nuit, ou du moins à augmenter considérablement le temps que nous pouvons leur consacrer.

Pour mieux nous rendre compte de ce fait, auquel on n'a peut-être pas suffisamment réfléchi, il suffit de rappeler un peu ce qui se passait à Paris, par exemple, avant la Révolution de quatre-vingt-treize.

Dans cette grande capitale où le mouvement de la journée se prolonge jusqu'à minuit et au-delà, où l'on fait comme on dit « de la nuit le jour, » la vie cessait sitôt après le coucher du soleil. A ce moment, chaque bourgeois songeait à regagner son foyer, et, dans une complète oisiveté, attendait patiemment que le lendemain l'astre brillant lui permît de reprendre le cours de ses occupations.

Jadis, le soir, on sortait fort peu de chez soi. Les trois ou quatre théâtres où se donnaient des représentations, ouvraient leurs portes vers 4 heures de l'après-midi, et on baissait le rideau à l'heure où maintenant nous songons à nous mettre à table pour souper.

Des règlements très rigoureux obligeaient les cabaretiers et autres débitants de boissons à clore leurs établissements au son du couvre-feu ; enfin l'absence presque complète de voitures publiques et la difficulté dans les moyens de communication, restreignaient beaucoup le nombre des réceptions et des visites.

Pendant les premières années du XVIIe siècle, les rues de Paris furent plongées dans une obscurité à peu près complète. Sous le règne de Henri IV, sous la Régence, sous Louis XIII, pendant la Fronde, le gouvernement ne se préoccupa guère de ce fâcheux état de choses, auquel chacun remédiait à sa façon. Les gens riches sortaient, la nuit, escortés de laquais portant des torches ; les bourgeois s'en allaient la lanterne à la main ; les pauvres gens se glissaient à tâtons le long des murs.

Afin qu'on pût marcher plus facilement dans les rues, on institua des porte-falots à louage, qui, moyennant une modeste rétribution, accompagnaient les Parisiens dans leurs courses nocturnes.

Ces porte-falots étaient divisés en plusieurs postes éloignés de 300 pas. Une lanterne de couleur indiquait chaque poste.

Un règlement fixant les prix disait : « Le prix est de cinq sols par quart d'heure, pour ceux qui veulent se faire relayer dans leurs carosses, et de trois sols pour l'infanterie. Pour régler ces quarts d'heure, les porte-falots portent à la ceinture un sablier marqué aux armes de la ville. Quand un particulier a besoin des services de ces utiles auxiliaires, il paye d'avance la première étape, ensuite de quoi les porte-falots tournent leurs sabliers et marchent. »

Exposition nationale.

C'est vraiment à croire que les tramways lausannois, dont le succès dépasse, il est vrai, toutes les prévisions, nous font complètement oublier l'Exposition nationale : depuis une quinzaine, on n'en entend presque plus parler dans notre bonne ville. Le moment de sa fermeture approche, cependant, et le temps passe vite. Que ceux qui, jusqu'ici, se sont dit, en bon vaudois : « On a bien le temps, on verra ça », se hâtent donc.

Il faut, disent quelques personnes, aller à l'Exposition dix fois au moins pour en avoir une idée un peu complète ; autrement, il ne vaut pas la peine de faire le voyage. Un tel langage ne peut que désappointer ceux qui n'ont que très peu de temps à y consacrer; aussi ne doivent-ils pas s'y arrêter et aller quand même à Genève.

Il va sans dire que si, dans la *division de l'industrie*, par exemple, vous voulez examiner à fond toutes les broderies, tous les dessins, toutes les bobines de fil, de soie ou de coton; si vous voulez, dans le *groupe de l'horlogerie*, regarder l'heure où s'est arrêtée chaque montre exposée; si, ailleurs, vous avez à cœur de compter les fils qui s'entrecroisent dans les machines à tisser ; si vous vous extasiez pendant une demi-heure au mouvement vertigineux de chaque navette; si vous voulez, un peu plus loin, où sont exposés des moteurs de tout genre, étudier le fini des engrenages, la marche de toutes les bielles, le jeu de tous les pistons, compter les écrous et vous pâmer en face des immenses volants, tout en cherchant à compter le nombre de tours qu'ils font à la minute ; si vous désirez goûter de tous les produits de la *galerie de l'Alimentation*, vous gorger à plaisir de vins fins, de liqueurs, de chocolat, de confiserie, de petites saucisses, de sandwichs et autres fantaisies de bouche ; si, enfin, vous vous livrez par-ci par-là à des poses inutiles, alors oui, il vous faudra certainement une quinzaine, au moins, pour visiter le tout.

Mais à ceux qui savent regarder et diriger leurs pas à travers cette magnifique Exposition nationale, après en avoir étudié attentivement à l'avance le plan général, avec ses divisions et ses groupes, une journée suffira certainement pour se faire une idée assez complète de l'ensemble et en remporter une impression inoubliable.

Il va sans dire que s'ils peuvent y retourner, ce sera mieux encore ; mais tous ne le peuvent pas.

Et, dans cette journée, il leur sera possible encore, après avoir parcouru l'Exposition proprement dite, de s'accorder quelques heures au *Village suisse*, ce séjour des surprises, du bon vin et de la gaîté, ce coin vraiment enchanteur, où l'on s'attarde et où l'on revient toujours.

Quand ils auront visité toutes ses curiosités, nous n'avons pas besoin de leur désigner — aux Vaudois surtout — l'endroit où ils doivent aller se rafraîchir un peu : ils se dirigeront instinctivement vers cette *Auberge vaudoise*, desservie par M. Grandjean, et où la consommation n'a pas de rivale en son genre, où, comme nous venons de le dire, on oublie les heures, et où l'on rencontre toujours quelques bonnes têtes de La Côte, de Lavaux et autres localités des rives du Léman.

Il y a là, dans cette pinte ensorcelante, un choix de crus auxquels il est bien difficile de résister. Il faut descendre à la cave pour se rendre compte de ses collections de bouteilles, au-dessus desquelles se balancent d'innombrables saucissons et jambons provenant de nos campagnes, et dont les visiteurs du *Village suisse* se régalent.

* * *

Nous aurions tort de ne pas citer un autre charmant établissement, où la consommation est de même excellente et l'accueil toujours aimable. Nous voulons parler de la *Taverne du Moyen-Age*, construite sur le modèle de la maison de *Chalamala*, le bouffon du comte de Gruyère. C'est là une des plus fidèles et des plus intéressantes reconstitutions du *Village suisse*. On y remarque des peintures et des sculptures traitées par des artistes de valeur et rappelant de très curieux épisodes de la vie et des mœurs des comtes de Gruyère, ainsi que des hauts personnages qui hantaient leur imposant manoir. Il vaut la peine de consacrer quelques instants à cette partie de la taverne, tout en y dégustant le délicieux Villeneuve qu'on y sert.

De là, vous pouvez passer sur la jolie terrasse qu'ombragent de grands arbres. Rien de plus agréable que de dîner là, en plein air et aux accords d'un joyeux orchestre ; on s'y repose avec délices de l'étourdissant mouve-